

# LE GRAND TOUR ML3

## COMMUNE : MARIGNÉ-LAILLÉ



Départ : La Grange, Point Information Touristique.  
Parking : Parking de la Salle des Fêtes.



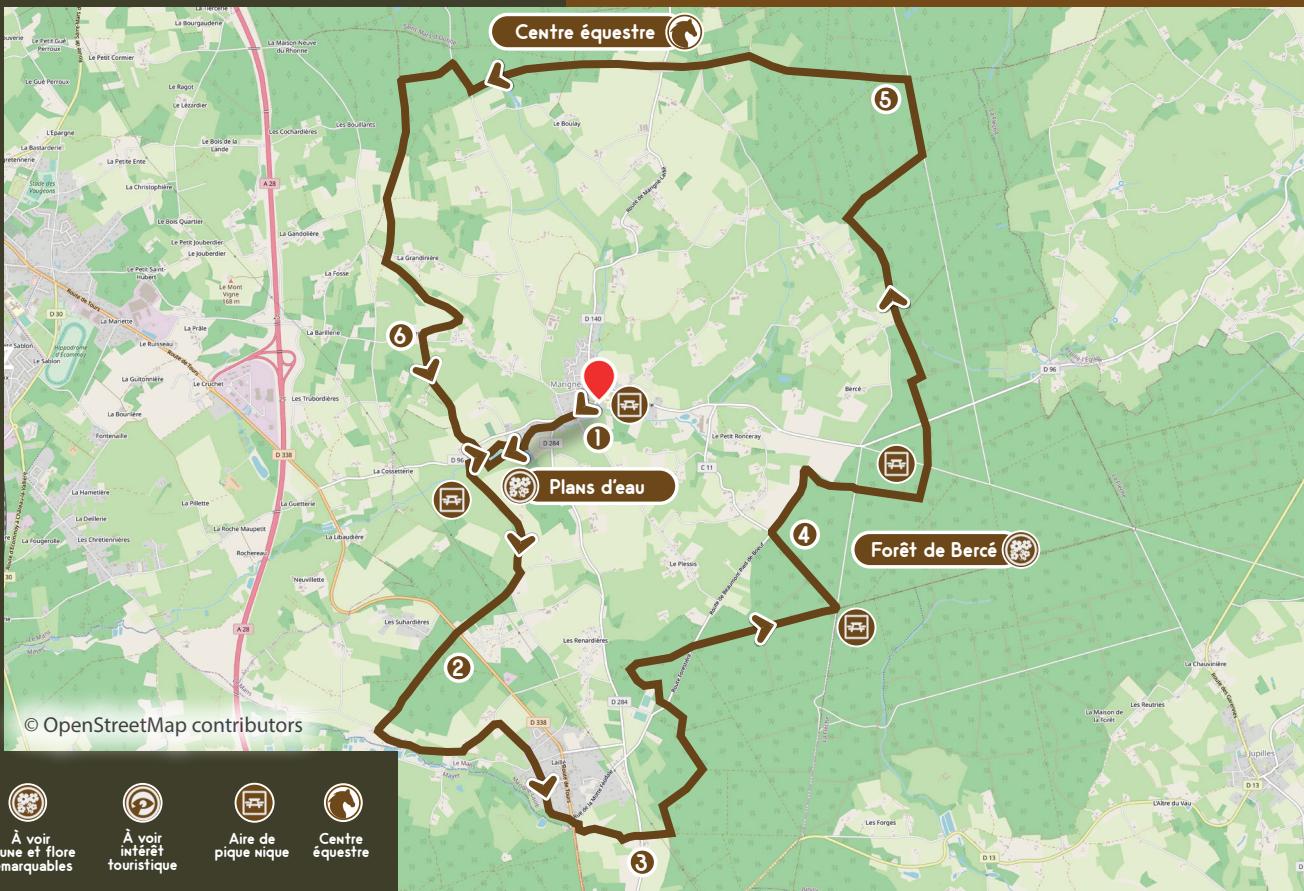
Étapes



Baliseage  
vert



GPS : 47.817764, 0.340313



À voir  
faune et flore  
remarquables



À voir  
intérêt  
touristique



Aire de  
picnic



Centre  
équestre



1. Depuis la Grange, laisser l'église sur votre droite et tourner à gauche au restaurant « le Petit Creux Gourmand », descendre le long de la D96 et prendre à gauche direction Mayet. Traverser le pont et tourner directement à droite vers le camping. Contourner les plans d'eau et emprunter la sente enherbée en longeant l'Aune pour rejoindre la route. Continuer sur gauche pendant 1 km. Au lieu-dit La Maison Neuve, poursuivre à droite sur le chemin de la Croix Moreau jusqu'à traverser la D338 **▲ (traversée dangereuse)**.

2. Avancez pendant 1 km sur le chemin qui traverse des parcelles de pins et de châtaigniers. Au niveau de la Coquillonnière, tourner à gauche et 250 m plus loin, suivre légèrement sur la gauche une sente enherbée. Arrivé au bout du sentier, prendre à gauche puis au niveau du hameau suivre à droite le chemin enherbé qui passe derrière la maison. Au stop, continuer tout droit. Traverser le lotissement jusqu'au sentier que vous empruntez jusqu'à la D338.

3. Traverser à nouveau la D338 **▲ (traversée dangereuse)** et suivre le chemin de terre en face. Longer la motte féodale pour rejoindre la D284. Au croisement, continuer tout droit sur 200 m avant de tourner à gauche. S'engager sur le sentier boisé jusqu'à la route forestière que vous traversez en continuant tout droit. À l'extrémité du chemin, tourner à droite. Passer le rond des Renardières pour rejoindre le rond du Clos. Prendre la première sortie à gauche.

4. Au virage, emprunter le sentier forestier sur votre droite. Traverser la route forestière et entrer dans la parcelle boisée sur le chemin légèrement en face. Tourner à gauche sur le chemin de terre au milieu des bois, traverser la route et avancer tout droit jusqu'à la D96. Traverser les bois sur 1800 m en continuant

tout droit avant d'emprunter le 1er chemin. Traverser les bois en continuant tout droit avant d'emprunter le chemin en direction de la route de Grammont. Suivre cette dernière sur gauche au rond des Hutteries, puis de nouveau à gauche au rond des Défaits.

5. Avancer tout droit pendant 2 km et, au bout de la route, prendre à droite puis deux fois à gauche avant de continuer tout droit sur 1 km. À l'intersection des chemins, suivre le sentier en face entre les deux champs. Au niveau de la Croix de bois, traverser la route vers le chemin boisé du Paradis. Prendre le premier chemin boisé sur gauche. Poursuivre sur ce sentier jusqu'à rencontrer sur droite un chemin qui monte et qu'il faut emprunter.

6. Au virage, prendre à gauche sur la Bommerie. Descendre pendant 1 km jusqu'à la D96 **▲ (traversée dangereuse)**. Traverser cette dernière en direction des plans d'eau. Les contourner ainsi que le camping, et rejoindre la route en direction du bourg qui vous ramène directement à votre point de départ.

## à voir, à savoir



**La Forêt de Bercé :** Marcher sur les chemins de Bercé c'est se promener dans la longue histoire des hommes et de la Forêt. Routes, ronds, chemins pierrés ou petits sentiers de traverse, mares forestières, carrières ou sites métallurgiques anciens, sylviculture, exploitations forestières ou diversité des paysages, tout nous parle de notre long compagnonnage avec celle où autrefois naquirent les vaisseaux du roi, avec celle qui maintenant produit le bois de chêne de qualité dans lequel vieillissent nos grands crus !



Scannez le QR code pour consulter le tracé GPX.

